



Terre Neuve Énergies
- 213, Cours Victor Hugo - 33323
Bègles

DPC

Projet dessiné en Octobre 2017

Projet modifié le :

Vendredi 24 Novembre 2017

Projet de Construction d'un Parc Photovoltaïque

Commune de Marigny
- 79360 -

01

Situation

Rapport de reproduction env.: 1 :1 (+/-0,5%)

Plan de Situation Ech. 1/100 000°

Plan de Situation Ech. 1/12 500°

Plan masse d'ensemble Ech. 1/2000°

SARL D ARCHITECTURE

KRZAN MAR
ARCHITECTURE
DCT
EUD
VRL
EG

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC

Tel 05 57 25 28 03
Fax 05 57 25 26 43
cedric.krzan@wanadoo.fr

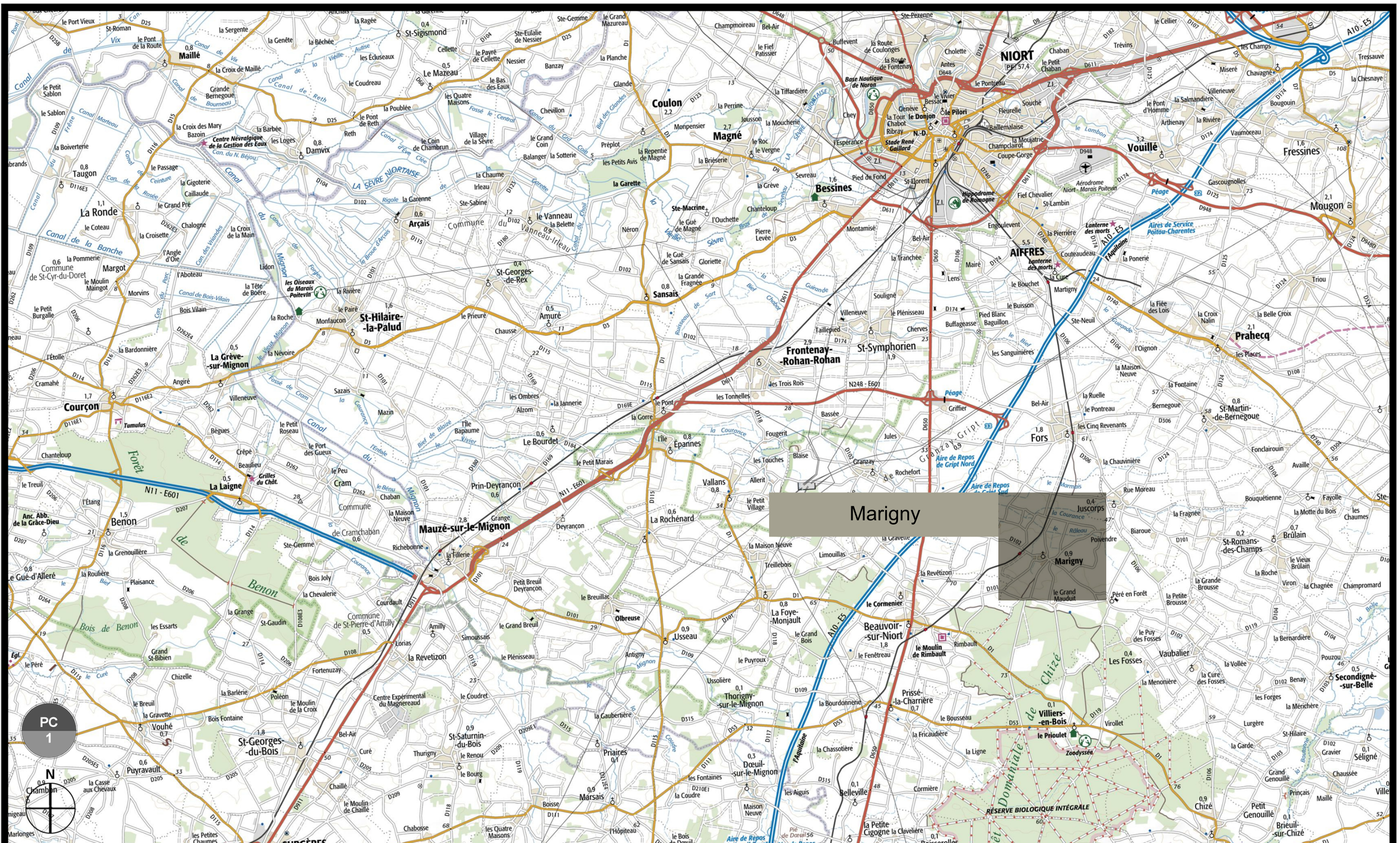
- Ordre des Architectes - n° National S06024 - n° Régional S318 -
- RCS Libourne 413 720 194 - Code APE - NAF 742 A -

Ce plan est la propriété de la SARL d'Architecture KRZAN et des Maîtres d'œuvre D. KRZAN & C. KRZAN, il ne pourra être reproduit ou communiqué à des tiers sans leurs autorisations. Les Plans APS et les plans pour Permis de Construire ne pourront en aucun cas être utilisés comme plan d'exécution ni comme base de devis descriptif des travaux à réaliser. A défaut et fort de cet avertissement, il ne saurait engager la responsabilité des Maîtres d'œuvre d'autant plus que celui-ci est hors contrôle, coordination, direction, surveillance des ouvrages réalisés.

Déontologiquement, les côtes doivent être logiquement calculées et non mesurées directement sur les plans.

Projet de réhabilitation : Les côtes sont données à titre indicatif, sans engagement compte tenu que les aplombs et les alignements concernent une enveloppe de murs anciens. Elles pourront être modifiées ou adaptées compte tenu des conditions de mise en œuvre.

L'entrepreneur est tenu de vérifier les côtes. Les bois de charpente et parquets devront être traités à l'aide d'un produit insecticide de qualité très durable agréé par le centre technique du bois. Les traitements et peintures des Locaux Viticoles ne devront pas contenir de pentachlorophénol ni de produits nocifs pour les vins. Les entrepreneurs de maçonnerie, de chauffage central ou électrique, de charpente métallique, etc sont tenus de faire faire une étude par un Ingénieur (béton, métal etc...) de leur choix et de la présenter à la Sarl d'Architecture KRZAN après acceptation de leurs devis.



Marigny

TERRE NEUVE Énergies

Terre Neuve Énergies
- 213, Cours Victor Hugo - 33323 Bègles

DPC

Projet dessiné en Octobre 2017

Projet modifié le :
Vendredi 24 Novembre 2017

PLAN N°1

Rapport de reproduction env.: 1:1 (+/-0.5%)

Ech. 1/100 000°

Plan de Situation

Commune de
Marigny
- 79360 -

SARL D ARCHITECTURE
KRZAN
MARIGNY

9 rue du Général de Gaulle
33126 FRONSAC
Tel 05 57 25 28 03
Fax 05 57 25 28 43
cedric.krzan@wanadoo.fr

Ordo des Architectes - n° National
S06024 - n° Régional S318 -
RCS Libourne 413 720 194 - Code
APE - NAF 742 A -

[Signature]